

L'initiative



DÉPENSES DES MÉNAGES
Combien coûte Noël aux Canadiens ?

Page 3



LE MICROMANAGEMENT
Une pratique à proscrire

Page 5

EXCLUSIF

**Chroniques
des centres d'appels**
- Réda Benkoula -



ACHAT EN LIGNE SUR
initiative.ca/boutique/



**LA DÉSINSTITUTIONNALISATION DES PATIENTS
PSYCHIATRISÉS**

Histoire contrariée d'une utopie

Page 4



LA SOUVERAINETÉ
Un quart de siècle plus tard

Page 2



2369-3851

La souveraineté

Un quart de siècle plus tard

Il y a déjà 25 années qui se sont écoulées, depuis le dernier référendum sur la souveraineté du Québec. La belle Province est alors, passée à quelques décimales (50,58 % pour le non, contre 49,42 % pour le oui) de réaliser le rêve de devenir un État libre. Un quart de siècle plus tard, où en est la question référendaire ?

Le soir du 30 octobre 1995, le pays entier avait les yeux rivés sur les écrans, dans l'attente d'un résultat qui aurait pu changer la face du Québec à jamais. Le Québec allait-il devenir un État souverain ? Toutefois, le mouvement indépendantiste n'aura jamais pu sabrer le champagne après cette soirée historique.

LA SOUVERAINÉTÉ DU QUÉBEC : UN DÉBAT POLARISÉ

Le documentaire Take Two, disponible sur le site web de l'ONF, nous apprend combien le Québec était divisé, quant aux enjeux liés à la possibilité qu'il devienne un État francophone souverain. Possiblement par incompréhension, certains citoyens étaient sceptiques face au projet, alors que d'autres, voyaient cette séparation comme une menace voire même, du nationalisme radical. Souverain, le Québec croulerait. Le jour du vote, la rumeur voulait que plusieurs avaient fait leurs valises, prêts à déménager dans une autre province.

Le fait de ne pas avoir été suffisamment inclusif aura peut-être coûté la victoire au mouvement indépendantiste. La rhétorique raciale fut peut-être, une façon maladroite de mener à terme l'indépendance tout en étant l'une des composantes polarisatrices d'un projet aussi vaste que la souveraineté elle-même.

En revanche, quelques citoyens réfractaires au début du projet ont tout de même, tenté de saisir l'idée derrière celle-ci et de débattre en tant que citoyen vivant dans une société libre et démocratique. Les fédéralistes par la courtoisie et la propagande, tentaient de faire la cour aux Québécois et aux néo-Québécois en proposant un Québec fort dans un Canada uni, alors que le projet indépendantiste prônait plutôt, un Québec fort établissant des relations commerciales fortes avec le Canada. La propagande s'est alors jouée dans les deux camps.

LE RÉFÉRENDUM DE 1980

À la première tentative de 1980, le gouvernement Lévesque et le camp du OUI



ont essuyé une défaite. Tentant de calmer le jeu, le Premier Ministre a prononcé une phrase qui restera gravée dans la mémoire collective : « Si je vous ai bien compris, vous êtes en train de me dire : à la prochaine fois ». Il faut dire qu'à l'époque, le Québec cherchait son identité et cela se ressentait aussi, dans le cinéma et même, dans la musique. À preuve, Starmania présentait un Québec à la recherche de soi : à travers sa pièce « Les blues du business man ».

En 1994, alors qu'un nouveau leader refait vivre le rêve d'un Québec libre et d'une nation reconnue avec Jacques Parizeau, des politiques et des tactiques vicieuses fédéralistes ravivèrent le désir nationaliste : l'échec de l'accord du lac Meech et le rejet du projet pancanadien de Charlottetown.

LE CHANGEMENT

À la suite du référendum de 1995, les partis fédéralistes ont certes appris à faire plaisir aux Québécois. Le changement, le plus significatif, sera sans doute, la reconnaissance de la nation québécoise par le gouvernement d'Harper en 2006, sous la motion sur la nation québécoise. Malgré tout, un sondage de la firme Léger démontrait que les Canadiens étaient encore, très divisés sur la question, alors que 47 % d'entre eux, étaient en désaccord et 48 %, en accord.

opposées au projet de diviser des territoires sur leurs territoires désignées. Pourtant, Jacques Parizeau aurait pu aborder la question de la Loi sur les Indiens, une loi fédérale, ce qui aurait pu rallier quelques Autochtones au projet de Québec souverain. Puisqu'on apprend des erreurs passées, la nouvelle génération pourrait éventuellement modifier le projet indépendantiste pour lui donner une vision plus moderne.

LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Plus les années ont passé, plus les nouvelles générations ont établi un lien fort avec les communautés multiculturelles. Les idéologies et les valeurs évoluent. Un nouveau mouvement indépendantiste plus contemporain pourrait se métamorphoser en projet unique où tous sont inclus, dans le débat, sans rhétorique raciale et discriminatoire. Cessons d'utiliser le vocable multiculturel, un terme stratégique dans le langage fédéraliste. Optons plutôt, pour un projet inclusif, avec des valeurs moderne faisant fi des inégalités raciales, incluant toutes les nations, sans polariser la population afin qu'unis, nous soyons plus forts dans l'atteinte de nos objectifs que dans l'adversité.

Martine Dallaire

Votre annonce sur le journal
L'initiative
au prix exceptionnel de

15\$

Détails : Noir & blanc

45\$ (x1 mois)

35\$ (x3 mois)

20\$ (x6 mois)

15\$ (x12 mois)

2,5" Largeur X 3,11" Hauteur
Taille de la Police 9 (100 mots Max)

Contact :

514-360-6267 / pub@linitiative.ca

Votre annonce
dans cet espace

à partir de

15\$

Contact :

514-360-6267

pub@linitiative.ca

ABONNEMENT

Un an d'abonnement (12 numéros) pour un montant de 36 \$

Nom: _____ Adresse: _____

Ville : _____ Code postal: _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Faites votre chèque à l'ordre de : Réda Benkoula

Adresse : 2900 Chemin de la Côte-de-Liesse, App 408, Mont-Royal, QC, H4N 2P2

VOTRE SOUTIEN EST IMPORTANT

« L'initiative » est une entreprise privée qui œuvre pour le bien-être collectif de tous les citoyens Montréalais et Québécois en général. Vos dons sont importants pour nous, En vous abonnant, cela permet la pérennité du journal en couvrant une partie des frais de rémunération des collaborateurs, de l'impression, de la distribution.

Dépenses des ménages

Combien coûte Noël aux Canadiens ?

Le temps des fêtes de fin d'année au Canada est un moment festif, convivial et riche en couleurs, mais cette féerie est dispendieuse pour les Canadiens, qui mettent leur portefeuille à l'épreuve pour faire face aux différentes dépenses de célébration (cadeaux, décors, nourriture, alcool, sucreries, activités...). La période des fêtes fait souvent grimper le baromètre de la consommation et constitue ainsi un moment crucial pour les commerces, qui réalisent souvent, entre le Vendredi fou et la veille de Noël, le pourcentage le plus élevé de leur chiffre d'affaires annuel. Quel budget les Canadiens consacrent-ils aux dépenses de la période des fêtes ? Et en raison de la pandémie, les dépenses des Canadiens allouées aux célébrations des fêtes seront-elles moins importantes cette année ?

LES DÉPENSES DES CANADIENS POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

En 2019, les Canadiens ont dépensé 818\$ en moyenne pendant la période des achats pour célébrer les fêtes de fin d'année (rapport CCCD 2020). Pour la même période, les Québécois ont déboursé moins que leurs concitoyens canadiens, à savoir 718\$. Cette différence peut être expliquée par le revenu brut par habitant des Québécois qui est inférieur de 18% par rapport à la moyenne nationale.

La structure de ces dépenses fait ressortir la nourriture et l'alcool comme premier poste du budget des Canadiens consacré aux fêtes de fin d'année, avec une part de 19%. Les vêtements et les jouets viennent respectivement en deuxième et troisième position, avec des



proportions de 15 et 10%.

En 2019, ce sont presque 60% des Canadiens qui ont fait leurs achats pour la célébration des fêtes avec une carte de crédit et 40% d'entre eux paient des intérêts en reportant le remboursement au-delà de la période de grâce de 21 jours.

VERS UNE PÉRIODE DE FÊTE EXCEPTIONNELLE ET MOINS DISPENSIEUSE ?

Selon le sondage annuel réalisé par Léger Marketing en collaboration avec le Conseil canadien du commerce de détail, les Canadiens prévoient de dépenser 693\$ pour la période des fêtes cette année. Cette allocation est en baisse presque de 100\$ par rapport aux prévisions de 2019, qui étaient de 792\$. Cette baisse s'explique principalement par la crise sanitaire actuelle qui a, non seulement, affecté les revenus des ménages en instaurant

un climat d'incertitude, mais également a limité les occasions des dépenses des consommateurs en raison des mesures de confinement émises par la santé publique.

Il ressort de ce sondage, un changement de plus en plus prononcé dans le comportement des consommateurs canadiens, qui se tournent davantage vers les achats en ligne. En effet, ce sont 42% des Canadiens qui prévoient de faire leurs emplettes en ligne pour la célébration des fêtes (28% en 2019). Cette croissance de 14% en une année nous renseigne sur le tournant vers le commerce en ligne qui s'accélère désormais !

Par ailleurs, et selon toujours le même sondage, 83% des Canadiens estiment qu'il est important d'acheter des produits canadiens. Un achat engagé peut aider énormément les entreprises locales en cette période de crise.

Sofiane Idir

L'initiative « entre deux arrêts » Effective à compter du 1^{er} décembre sur tout le territoire d'Exo

Exo a annoncé le 26 novembre dernier que l'initiative de sécurité « entre deux arrêts » s'appliquera à l'ensemble de son territoire à compter du 1^{er} décembre 2020. À partir de cette date, il sera possible pour une personne seule ou accompagnée d'un enfant, de demander de descendre entre deux arrêts planifiés d'autobus, et ce, après 20 h et jusqu'à la fin du service, 365 jours par année.

L'initiative « entre deux arrêts » était déjà disponible à bord des services offerts sur la couronne nord depuis 2018. Il était important pour exo,

dans un souci d'harmonisation de ses services et de sécurité de sa clientèle, de l'étendre à l'ensemble du territoire qu'il dessert.

AIDE-MÉMOIRE

Quoi ? Initiative « entre deux arrêts »

Pour qui ? Toute personne seule, homme ou femme

Toute personne seule accompagnée d'un enfant

C'est quoi ? La possibilité de demander pour sa sécurité de descendre d'un autobus entre deux arrêts planifiés

Quand ? Après 20 h jusqu'à la fin du



service

En tout temps, 365 jours par année Comment ? Il suffit d'aviser à l'avance le chauffeur que l'on souhaite descendre entre deux arrêts. Il vous indiquera par la suite s'il peut s'arrêter en toute sécurité

L'initiative

Éditeur : Réda Benkoula

Contact : admin@linitiative.ca

Téléphone : 514-360-6267

Site web : linitiative.ca

[facebook.com/linitiative.ca](https://www.facebook.com/linitiative.ca)

twitter.com/linitiativemtl

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2014 et Bibliothèque et Archives Canada 2015. ISSN 2369-3851 (Imprimé). ISSN 2369-386X (En ligne).

Adresse : 2900 Chemin de la Côte-de-Liesse, App 408, Mont-Royal, QC, H4N 2P2

Fondé en mars 2014, L'initiative est un journal indépendant de contenu économique, social et culturel qui est imprimé et distribué à Montréal, à Laval et sur la Rive Sud. Depuis sa création, le journal a élargi son lectorat et son implication en soutenant des actions sociales et de nombreux événements économiques et culturels de la vie montréalaise. Tous les droits sont réservés. La reproduction d'articles est encouragée à condition d'en souligner la provenance et d'en informer la rédaction.

VENTES PUBLICITAIRES

Nous offrons des services à ceux qui désirent implémenter une stratégie de contenu de fond sur le journal imprimée ainsi qu'à ceux qui envisagent une transformation numérique sur le site web linitiative.ca. Renseignez-vous sur : pub@linitiative.ca

PUBLIEZ VOS ARTICLES

En tant que média participatif « L'initiative » vous encourage à soumettre vos textes en tout temps sur les sujets qui vous passionnent. L'exclusivité des contributions est exigée. En raison des contraintes liées à la pagination et pour une meilleure lisibilité des textes. Les articles ne devront pas dépasser les 400 mots et pourront être publiés sur le journal et/ou sur le site web. Indiquez en tête du document votre nom, le titre de votre texte envoyez-le à :

redaction@linitiative.ca



RECRUTONS

• Représentants des ventes

Envoyez votre CV et votre lettre de présentation à : rh@linitiative.ca

Seules les personnes sélectionnées en entrevue seront contactées

La désinstitutionnalisation des patients psychiatisés

Histoire contrariée d'une utopie

Si la maladie mentale paraît moins stigmatisée qu'il y a une vingtaine d'années, sa prise en charge soulève de sérieuses questions. Entre les malades abandonnés à leur sort, errant dans les rues et ceux internés dans des conditions que l'on croyait résolues depuis longtemps, on est en droit de s'interroger sur la désinstitutionnalisation en matière de santé mentale, celle de qui on s'entendait à faire sortir les malades des asiles pour les soigner dans la communauté. Un rêve qui ne se déroule malheureusement pas comme prévu...



HISTOIRE D'UNE GRANDE ILLUSION

L'ambition de sortir les malades des instituts psychiatriques pour les prendre en charge au sein de la communauté a débuté durant les années 1960, à la suite de critiques sur la prise en charge asilaire des patients psychiatisés. Pour appuyer leur réforme, les décideurs s'appuyèrent sur un projet pilote d'hébergement de malades mentaux dans des familles belges, qui, avait connu des résultats satisfaisants quant à la réhabilitation des malades en société, durant la décennie précédente, bien que lors des deux guerres mondiales, des modalités d'accueil hors

des institutions furent mises en place pour les militaires atteints du syndrome du choc post-traumatique, sans obtenir de résultats probants (La fin de l'asile? A. Klein (2018)).

ENJEUX DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Deux tragédies survenues à Québec dont l'attentat à la mosquée et plus récemment, la tragique nuit d'Halloween démontrent les potentiels dangers du manque de suivi des patients aux prises avec des problèmes psychiatriques. Il a été démontré au tribunal, qu'avant d'acquérir ses armes, les problèmes mentaux d'Alexandre Bissonnette étaient

connus de ses proches et de son médecin. Toutefois, les soignants n'ont pas l'obligation de dénoncer les problèmes psychiatriques à la police ou aux autorités responsables du contrôle des armes à feu. Pourtant, les médecins qui examinent les pilotes d'avions ont l'obligation d'aviser Transports Canada de tout problème de santé pouvant affecter la sécurité. Ne serait-il pas opportun que cette pratique soit appliquée d'office, lorsque quelqu'un représente un danger pour la société, surtout que la loi prévoit la renonciation au secret professionnel dans ces cas ? (Éducaloi)

LA PROTECTION DES MALADES

À l'inverse, on aurait tout intérêt à mieux éduquer les corps policiers aux enjeux liés à la santé mentale. L'affaire Castagnetta (2007) démontre que l'ignorance des autorités face aux maladies psychiatriques mène parfois à la maltraitance, voire au décès de patients psychiatisés. Atteint de maladie mentale, Claudio Castagnetta était désorganisé et confus et il n'a pas bronché lorsque les policiers lui ont demandé de circuler alors qu'il se trouvait devant l'entrée d'un dépanneur. On lui a plutôt administré quatre décharges de Taser. L'homme n'allait pas bien. Le fait qu'il léchait les murs de sa cellule et se frappait la tête sur les murs du fourgon cellulaire n'a inquiété personne. On lui a mis un casque de hockey sans lui fournir de soins et on l'a incarcéré. Il fut conduit à l'hôpital 48 heures après et y mourut d'un œdème cérébral. Aurait-il survécu si les intervenants avaient été mieux formés ? En se positionnant d'un côté comme de l'autre, on constate que des lacunes subsistent. N'y aurait-il donc pas lieu de penser à une nouvelle réforme des soins psychiatriques ?

Martine Dallaire

Un livre unique
**DANS LA LUMIÈRE
 DE LA VÉRITÉ**
 Message du Graal
*Ce Message répond clairement
 aux grandes questions non
 encore résolues concernant
 l'existence humaine.*
 Prospectus gratuit sur demande:
 (514) 774-9148 ou
 mibach@videotron.ca

Offre d'emploi
 Top Salon Marocain Inc
 recherche :
 • Un rembourreur avec
 expérience pour meubles et
 fauteuils
 • Emploi à temps plein
 Pour postuler veuillez envoyer
 votre CV par courriel :
 zouhairta@hotmail.com
 Ou contactez-nous par
 téléphone au : 514-730-3181

**Centre
 TIMGAD
 Express**
 Bienvenue Chez FATEH

Installation, Balancement électronique
 Réparation et modification (silencieux)
 10471 av. Drapeau,
 Montréal Nord, H1H 0A3
 (coin blv. Industriel)
 514-325-2626

**ASSOCIATION
 DE LA SÉPULTURE
 MUSULMANE
 AU QUÉBEC**

NOTRE MISSION

- Aider les familles dans le besoin à vivre leur deuil ;
- Assister, encadrer et orienter les personnes dans le processus funéraire ;
- Veiller au respect de rite et traditions funéraires musulmans ;
- Trouver des lieux de sépulture (cimetières) appropriés ;
- Protéger et promouvoir le patrimoine funéraire musulman au Québec ;
- Sensibiliser et informer la communauté de tout ce qui concerne le domaine funéraire.

CONTACTEZ-NOUS : 514 528 1084
 2675, rue Lacordaire, Montréal (Québec) H1N 2M5
 info@sepulturemusulmane.ca | www.sepulturemusulmane.ca

Produits financiers Comptabilité Impôts Assermentation

**CENTRE D'IMPÔT
 LE CARREFOUR**

Paix d'esprit garantie!

7090 17AV
 Montréal QC
 H2A2R1
 Saint-Michel
 facebook.com/carrefour.pro

514-621-8425
 438-993-9661
 lecarrefourinfo@gmail.com

Accrédité par: Agence du revenu du Canada

Le micromanagement

Une pratique à proscrire

En tant que gestionnaire, on souhaite que l'entreprise pour laquelle on travaille affiche des conditions optimales, en fonction du contexte économique. Les demandes incessantes de comptes rendus aux collaborateurs et la difficulté à déléguer contribuent-elles vraiment à maximiser le rendement d'une entreprise ou sont-elles plutôt des pratiques improductives ?

QU'EST-CE QUE LE MICROMANAGEMENT ?

Il s'agit d'une attitude généralisée du gestionnaire envers les membres de son équipe, alors que ce dernier ne cesse de contrôler leurs faits et gestes et d'ajouter une pression constante sur leurs épaules, de manière à créer intentionnellement ou non, des conditions de stress. Un tel comportement indique que le gestionnaire est en mal de leadership.

Ce type de comportement est plus fréquent chez les gestionnaires de niveau intermédiaire, parce qu'ils doivent répondre aux exigences de leur supérieur immédiat tout en supportant la pression générée par leur équipe de travail. Ces derniers perdent peu à peu la maîtrise de la situation



et adoptent une attitude étouffante non seulement pour leurs coéquipiers, mais pour eux-mêmes. Émanant parfois, d'un manque de confiance en soi, la cadre a tendance à gérer de manière offensive.

LES RISQUES DU MICROMANAGEMENT

À l'inverse des anciennes techniques de gestion s'appuyant sur une hiérarchie ferme et directrice, le management contemporain demande l'aptitude à s'appuyer sur la capacité de ses collaborateurs à faire preuve d'initiative et de créativité tout en étant autonomes dans la résolution

de problématiques courantes. Le micromanagement vient à l'encontre de ces principes, puisqu'il instaure du côté des subalternes, un climat de tension et d'insécurité incessant, étouffant toute prise de responsabilité, en plus de tirer le moral des troupes vers le bas. De même, le micromanagement réduit à néant la confiance accordée aux subalternes et mine le sentiment d'appartenance tout autant que la productivité. Les bases d'une relation saine entre le dirigeant et ses collaborateurs se trouvent détruites avec comme conséquence directe, la sous-performance de l'ensemble du service.

METTRE FIN AU MICROMANAGEMENT EN TANT QUE GESTIONNAIRE


Il est possible de mettre fin à la pratique du micromanagement en reprenant les bases de la gestion. Toutefois, ce défi demande un changement d'attitude. Il importe d'abord, de restaurer la confiance mutuelle en apprenant à faire confiance, tout en étant à l'écoute et à effectuer des rétroactions régulières. Ces rétroactions devront mettre en valeur les initiatives et l'autonomie des collaborateurs, mais devront aussi, viser à établir des objectifs à atteindre de concert avec les

collaborateurs. Il s'agit d'un processus qui prendra un certain temps, puisqu'il requiert des modifications comportementales.

RÉAGIR AU MICROMANAGEMENT COMME SUBALTERNE

En tant que subalterne, on peut faire face au micromanagement en adoptant une attitude plus ouverte et en inspirant confiance à son supérieur immédiat. Pour ce faire, on doit faire preuve d'écoute et communiquer de manière efficace. On passe ensuite, à un niveau supérieur en proposant des solutions à des problématiques relevant notre palier décisionnel. Assurez-vous de bien vous préparer avant la présentation et de proposer des résultats concrets et mesurables, tout en misant sur les avantages que vos solutions apporteront à l'entreprise. Participer à des projets en collaboration avec son supérieur immédiat permettra également d'approprier ses méthodes de travail tout en faisant valoir vos compétences. De même, lorsque la frustration se fait sentir en situation de micromanagement, demeurez calme et retirez-vous quelques minutes s'il le faut afin d'éviter que la situation de s'envenime.

Martine Dallaire



CENTRE GÉNÉRATION EMPLOI

Au service des communautés culturelles de Montréal depuis 37 ans!


Formation gratuite
(En virtuel ou en présentiel)

Trouvez l'emploi idéal avec notre aide


Service d'aide à l'emploi
Soutien à l'intégration au travail
18-35 ans

Contactez-nous sans tarder!

Actuellement en recrutement !

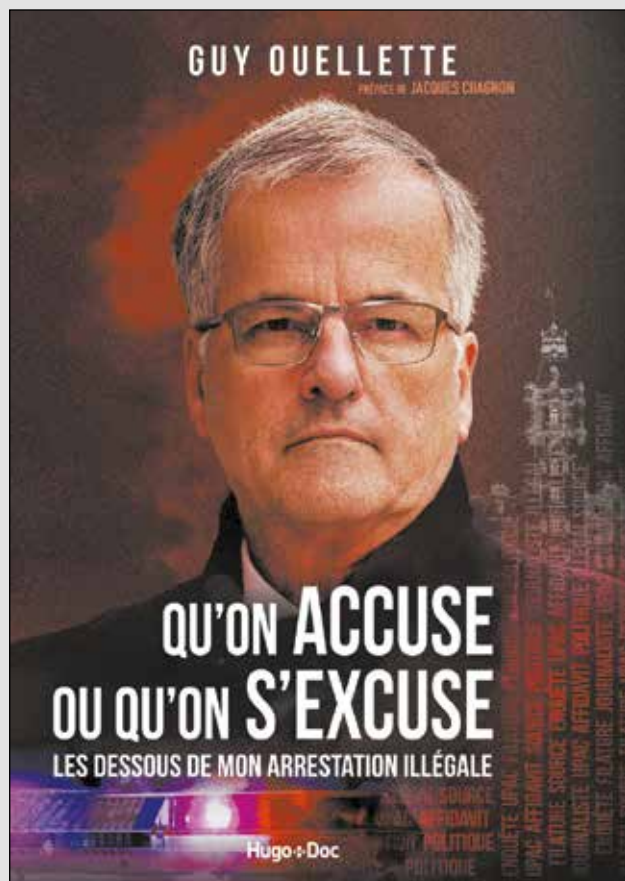


Pour information et/ou inscription : 414-7000, Avenue du Parc / Métro Parc / 514 948-0000
 info@generationemploi.org / www.generationemploi.org / YouTube : Centre Génération Emploi
 Facebook : https://www.facebook.com/generationemploi/

Avec la participation financière de:


À l'occasion de la sortie du livre de Guy Ouellette paru aux Éditions Hugo & Cie Tome 51. Génie du crime

« Qu'on accuse ou qu'on s'excuse » les dessous de mon arrestation illégale



Le 25 octobre 2017, Guy Ouellette, alors député libéral de la circonscription de Chomedey, se fait arrêter par l'Unité Permanente Anticorruption (UPAC) dans le stationnement du Tim Horton's de Laurier Station. Soupçonné d'être derrière les fuites médiatiques présumées de documents de l'UPAC, l'actuel député indépendant se défend et ne cesse de plaider son intégrité, depuis.

Beaucoup de mystère entoure cette affaire qui a ébranlé la classe politique québécoise, une histoire qui n'a pas livré tous ses secrets. En attendant le rapport final du Bureau des enquêtes indépendantes (BEI), l'ancien député du Parti Libéral du Québec (PLQ) a toujours nié les faits. Aucune accusation n'a en effet été portée contre lui à ce jour et rien n'a été prouvé, avec entre autres l'annulation des mandats obtenus contre Guy Ouellette, par le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

Et c'est à travers son livre, qu'il titre « Qu'on accuse ou qu'on s'excuse » (336 pages), que M. Ouellette clame son innocence en affirmant que cette opération visait plutôt à le mettre hors d'état de nuire. Un ouvrage qui ne reflète pas nécessairement une affaire de vengeance, lorsque les médias évoquent un règlement de comptes avec l'UPAC, puisque le député indépendant de Chomedey vise beaucoup plus à rétablir la vérité. Lui qui accuse l'UPAC de l'avoir arrêté pour l'intimider, le museler et le neutraliser dans ses démarches pour obtenir une meilleure reddition de comptes sur les activités de l'escouade.

« On a pris la décision en 2011, alors qu'on était en urgence politique, de faire une unité permanente anticorruption, et à l'époque, avec le ministre Robert Dutil, la discussion a été faite en commission parlementaire sur la pertinence d'un corps de police ou non. La décision a été rendue que nous n'avions pas besoin d'un corps de police, mais qu'on avait besoin d'un coordonnateur d'équipe d'enquête et ce n'était pas assez pour monsieur Lafrenière. Tout le long du livre, il est abondamment expliqué tout le cheminement de l'UPAC, et je remets même en question aujourd'hui l'utilité de l'UPAC. Après 2017, tout le monde est parti, il n'y a plus d'expertises, je pense qu'il va falloir se poser des questions et demander à monsieur Legault pourquoi on n'a pas entendu Monsieur Lafrenière quand il a démissionné »,

révèle entre autre M. Ouellette à la chaîne ICI RDI, dans le but d'éclaircir les conditions qui ont entouré son arrestation.

UNE ARRESTATION MYSTÉRIEUSE ?

Lors de l'interview accordée à la chaîne de Radio Canada, Guy Ouellette donnait quelques explications sur l'interrogatoire qui avait suivi son arrestation, comme pour affirmer que l'opération était montée de toutes pièces. « Les personnes qui m'ont interrogé savaient que je n'étais pas la bonne personne. On les aurait impliquées la veille, selon leur dire. Cela servait les intérêts de ceux qui avaient fuité les informations aux médias, qui ont amené avec eux d'autres enquêteurs de l'UPAC. Depuis l'opération, il y a probablement plusieurs procureurs de la couronne au DPCP qui ne sont pas totalement contents de la manière dont ça s'est passé. J'étais sous filature durant la journée de l'arrestation. On pensait que j'étais avec ma conjointe, alors que j'étais en rendez-vous professionnel avec une autre personne. Pour vous dire que ça a commencé très mal... Ils lisaient des questions qu'on avait préparé ».

À travers sa version des faits, M. Ouellette espère ainsi que le BEI puisse avancer plus rapidement dans son enquête. « Ce n'est pas moi qui étais responsable des fuites, je l'ai dit sous serment quand je suis allé témoigner dans une requête du procès Normandeau devant le juge Perreault [...] Il y a beaucoup de gens qui se souviennent de certaines choses, qui vont amener d'autres éléments qui vont permettre au BEI d'avancer dans l'enquête, et ne pas attendre deux ans et les prochaines élections pour que ça se règle », ajoute-t-il.

Lire l'intégralité de l'article sur initiative.ca

Hamid Si Ahmed

Les jours sombres (Ayam Essawda), de Riad Ouettar

Co-édition Al-Muthakef et Biblomania

Riad Ouettar vient de publier aux Éditions Al-Muthakef et Biblomania, son troisième roman Ayam Essawda « Les jours sombres », qui revient sur la décennie sanglante qu'a connue l'Algérie dans les années 90. Ainsi, en publiant ce livre en arabe et dont l'écriture a débuté en 2016, l'auteur, confie avoir prédit la chute de la mafia politico-financière qui dirige le pays. Il livre ainsi une œuvre où il établit des liens entre les multiples scandales financiers qu'a connus la scène politique ces dernières années avec les événements qui remontent à la décennie noire.

En effet, après avoir publié en arabe « Matahet Ounthawiya », en 2014, une œuvre plusieurs fois récompensée et « Harim El Fartas » en 2019, le voici qui republie chez la maison d'édition « Al Muthakef » ce deuxième roman de 110 pages.

Même si les conditions de sortie du livre en cette période de Covid-19 ne sont pas

propices à une large distribution en raison de la suspension des événements culturels, Riad Ouettar assure la promotion de son livre que ce soit sur sa page Facebook, lors de rencontres privées ou pendant ses déplacements comme ce fut le cas au mois d'août dernier à Annaba.

L'HISTOIRE DU LIVRE

Abdelkader, connu sous le surnom de kemoucha (qui veut dire radin en argot annabi) ; est un comptable honnête qui a été accusé à tort d'avoir vidé les comptes de son ancienne entreprise. Il fut condamné à cinq ans de prison ferme.

À sa sortie de prison, il découvrit à son retour à chez lui que beaucoup de choses ont changé en son absence : son épouse, qui devait subvenir aux besoins de sa famille, est devenue une femme de ménage auprès d'un vieux couple dont le fils est devenu un émir d'un groupe de terroristes et qui fut

abattu par les éléments de l'armée.

Ce drame familial a éloigné Abdelkader de ses enfants. Il décida de se rapprocher d'eux pour leur faire ainsi oublier les malheurs qu'ils ont endurés en son absence. Il choisit de passer des vacances en famille à Chenoua, un site balnéaire situé dans la wilaya de Tipaza. Son épouse en profita pour lui faire part des durs moments qu'elle a traversés en son absence. Face à cette situation, Abdelkader choisit de se relever et de frapper à toutes les portes pour trouver un travail et mener une vie décente. Il désenchantait assez rapidement, car personne ne voulut lui donner sa chance à cause de son casier judiciaire.

« Les jours sombres » est en définitif, le récit d'un homme et le parcours d'une famille blessée par les circonstances de la vie.

Réda Benkoula



Activités hivernales

Une programmation diversifiée à Montréal

La Ville de Montréal a présenté une programmation hivernale 2020-2021 diversifiée et adaptée à la crise sanitaire, qui saura combler la population et soutenir les commerçants montréalais pendant la saison froide.

AMÉNAGEMENT DES ARTÈRES COMMERCIALES

Plusieurs initiatives seront tout d'abord mises en place sur les artères commerciales de Montréal afin d'attirer les Montréalaises et les Montréalais, d'égayer leur expérience de magasinage et de soutenir les efforts des commerçants locaux qui ont plus que jamais besoin du soutien de la population en ces temps difficiles. Ainsi, à temps pour les Fêtes, 25 stations hivernales verront le jour dans 17 arrondissements. Ces installations ludiques, dotées de mobilier urbain et d'éclairages colorés, égayeront des places publiques, des parcs, des stationnements ou des espaces vacants, tous situés à proximité des pôles commerciaux. Ces stations, créées par des équipes multidisciplinaires composées de designers

et d'architectes d'ici, chapeautées par le Bureau du design de la Ville de Montréal, visent à encourager la population à visiter les artères commerciales et à soutenir les commerçants locaux. Cette initiative prévoit notamment du stationnement gratuit sur rue toute la fin de semaine, partout à Montréal, des heures d'ouverture prolongées pour les commerces qui le souhaitent et des aires d'attente de 15 minutes pour les restaurants qui offrent des commandes pour emporter.

DES ESPACES PROPICES POUR LA RANDONNÉE, LES RAQUETTES ET LE SKI DE FOND

À l'aube d'un hiver qui se déroulera sous le signe de la lutte contre la COVID-19, la Ville de Montréal a également mis sur pied une programmation sportive variée et accessible afin d'offrir à la population l'occasion de se dégourdir les jambes et de prendre l'air. Ainsi, tous les grands parcs offriront des sentiers de ski de fond, de randonnée et de raquettes. Les parcs de l'Anse-à-l'Orme, du Cap Saint-Jacques et de Pointe-aux-Prairies offriront, de plus, des



sentiers de fat bike. Les enfants pourront, quant à eux, glisser au parc Grovehill, à Lachine, ou au parc Ignace-Bourget, dans le Sud-Ouest. Des patinoires extérieures seront également offertes pour le patin libre dans les différents arrondissements.

DES ACTIVITÉS GRATUITES AU PARC JEAN-DRAPEAU

À partir du 19 décembre, plusieurs activités gratuites seront offertes au parc Jean-Drapeau, dont certaines pour la première fois. Ainsi, des sentiers pédestres, des sentiers de ski de fond, un sentier historique en raquette organisé avec le Musée Stewart, l'exposition extérieure « Océans », présentée par la Biosphère, une patinoire réfrigérée, des randonnées

découvertes pour observer les oiseaux, la faune et la flore, un parcours de Fatbike et de la glissade libre seront offerts aux Montréalaises et aux Montréalais.

GRATUITÉ ET RÉSERVATION EN LIGNE

Pour la première fois cette année, la population pourra réserver en ligne les équipements qu'elle souhaite louer au parc Jean-Drapeau ou dans le réseau des grands parcs de Montréal. De plus, la location d'équipement sera gratuite pour les 18 ans et moins, ce qui permettra à toutes les familles de Montréal de profiter de l'hiver et de tout ce que Montréal a à offrir.

Source : Ville de Montréal

Chroniques des centres d'appels
- Réda Berkesi -

En vente en ligne uniquement en format PDF sur linitiative.ca

« C'est donc avec humour que le livre nous relate des nouvelles drôles. »
Anne-Lovely Etienne, Le Journal de Montréal

« L'actualité des livres – Sortie de la semaine. »
Chantal Guy, La Presse

« Le livre prend en compte des paroles que nous pensons insignifiantes, pour leur accorder toute l'importance qu'elles méritent. »
Lamia Berkesi Meddahi, L'initiative

« L'auteur transmet avec humour les préoccupations et les soucis de la société canadienne. »
Colette Dergham, RCI Radio Canada

On continue de bien se protéger!



Toussez dans
votre coude



Lavez
vos mains



Gardez vos
distances



Couvrez
votre visage

Obligatoire pour les personnes âgées de 10 ans et plus dans les **transports en commun** et la plupart des **lieux publics fermés et partiellement couverts**.

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

☎ 1 877 644-4545